

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2026 à 20 h

Finances, Commande publique, Affaires juridiques et Citoyenneté

02. Modernisation de la cuisine centrale et création de locaux de la DGFIP

Jacques SALLARD donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre du projet de modernisation de la cuisine centrale et création de locaux de la DGFIP, la commune de Vire Normandie a recruté en date du 19/09/2025 le maître d'œuvre LD ARCHITECTURE ET INGIENERIE en vue de l'accompagner et de lui apporter des solutions qui permettront de remplir les objectifs architecturaux, fonctionnels, environnementaux, énergétiques et économiques tout en s'adaptant aux contraintes techniques du site.

Suite à sa mission 'Avant-Projet Définitif ' (APD) le maître d'œuvre a estimé le coût prévisionnel des travaux à un montant de 1 867 173,85 € HT.

Il convient donc de lancer un marché de travaux.

Au vu de l'estimation financière, la procédure de passation utilisée est le marché à procédure adaptée (MAPA), en application des articles L.2123 et R.2123-1 1° et suivants du Code de la commande publique.

L'allotissement proposé est le suivant :

Lot(s)	Désignation
01	VRD – VOIRIE - RÉSEAUX DIVERS (DGFIP-Cuisine centrale)
02	GROS ŒUVRE (DGFIP-Cuisine centrale)
03	ÉTANCHÉITÉ – COUVERTURE (Cuisine centrale)
04	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM (DGFIP -Cuisine centrale)
05	MENUISERIES INTERIEURES (DGFIP -Cuisine centrale)
06	PLATRERIE SECHE & ISOLATION (DGFIP -Cuisine centrale)
07	PLAFONDS SUSPENDUS (DGFIP -Cuisine centrale)
08	PANNEAUX ISOTHERMES - CHAMBRES FROIDES (Cuisine centrale)
09	CARRELAGE – FAIENCE (DGFIP -Cuisine centrale)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20261006-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026

Délibération n°2026/09/28/02 du 28 septembre 2026 à 20h



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

10	PEINTURE - SOLS SOUPLES (DGFIP -Cuisine centrale)
11	ÉQUIPEMENTS DE CUISINE (cuisine centrale)
12	ELECTRICITE(DGFIP -Cuisine centrale)
13	PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE – VENTILATION (DGFIP-Cuisine centrale)

Les candidatures et offres seront jugées sur les capacités techniques, financières et professionnelles des soumissionnaires.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	40 %
2-Valeur technique	50 %
3- Critère de performance environnementale	10.0%

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Affaires Juridiques et Citoyenneté » du 31 août 2026,

Considérant l'avis favorable de la réunion préparatoire au Conseil Municipal en date du 17 septembre 2026,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité :

- D'approuver les modalités de passation du marché de travaux de modernisation de la cuisine centrale et création de locaux de la DGFIP;
- D'approuver les critères d'attribution du marché ;
- D'autoriser le lancement de la consultation,
- D'autoriser le maire ou son représentant à signer les pièces du marché ainsi que tout document y afférent
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Majorité		Dont pouvoirs
Votants	47	08
Vote Pour	43	08
Vote Contre	3	0
Abstention	1	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance
Ministère de l'Intérieur

Le Maire de VIRE NORMANDIE

Accusé de réception -

014-200060176-20261006-02-DE

Accusé certifié exécutoire Dimitri RENAULT

Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026

Dimitri RENAULT

Pascal MARTIN

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2026/09/28/02 du 28 septembre 2026 à 20h



REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 08

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 08

Nombre de membre absent : 0

Le 28 septembre 2026 à 20 heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Pascal MARTIN, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 22 septembre 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 22 septembre 2026.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
BAZIN Lucien	☒			
BEDEL Sandra		☒		Dimitri RENAULT
CORDIER Marie-Ange	☒			
COUASNON Serge	☒			
COUTARD Eddy	☒			
DANNET Franck	☒			
DEMÉ Didier	☒			
DESMOTTES Nicole	☒			
DUBOURGUAIS Roselyne	☒			
DUVAUX Maryse	☒			
FAUDET Olivier	☒			
GAULTIER-ANGER Laurence	☒			
GHEWY Raphaël		☒		Jacques SALLARD
GOETHALS Corentin	☒			
GUEDJ Marie-Line	☒			
GUILBERT Mailys	☒			
KINIC Pascale	☒			
LABROUSSE Sabrina	☒			
LE ROUX Cyril		☒		Maryse DUVAUX
LEBRUN Sébastien	☒			
LELARGE Michel	☒			
LEPRINCE Hélène	☒			
MARCHELAND Patrice		☒		Lucien BAZIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20261006-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2026/09/28/02 du 28 septembre 2026 à 20h

MARIE Jérémie		☒		Nicole DESMOTTES
MARIE Karine	☒			
MARTIN Pascal	☒			
MIGHURDITCHIAN Patricia	☒			
MOREL Adeline	☒			
MOREL Marie-Odile	☒			
MORIN Philippe	☒			
MORVAN Carolina	☒			
OLLIVIER Valérie		☒		Martine ROBBES
PAIN Violaine	☒			
PÉCOT Didier	☒			
PELÉ Jocelyne	☒			
PICOT Régis	☒			
PORÉE Alexandre		☒		Mailys GUILBERT
POULLARD Philippe	☒			
RENAULT Dimitri	☒			
RENAULT Régine		☒		Pascal MARTIN
RIVOALLAN Mary	☒			
RIZI Daniel	☒			
ROBBES Martine	☒			
ROCAMORA Guillaume	☒			
SALLARD Jacques	☒			
SCHARTNER Isabelle	☒			
VELANY Guy	☒			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20261006-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026
Publication : 06/10/2026

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2026/09/28/02 du 28 septembre 2026 à 20h